DECLARATION PREALABLE CDEN DU 17/06/2009

Monsieur le Préfet, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Mesdames et Messieurs.

En s'obstinant à appliquer une fois encore un budget marqué par un nombre de suppressions d'emplois jamais atteint dans l'éducation nationale, on parle de 18000 postes, le gouvernement insensible à l'environnement social et à la crise continue à faire preuve de dogmatisme.

Dans l'éducation où la situation des personnels est toujours plus difficile, le gouvernement qui applique la règle du 1 pour 2 : un départ en retraite sur deux non remplacé ne voit dans l'Education qu'un moyen d'économiser.

IL faut y voir aussi un des objectifs de la RGPP (révision générale des politiques publiques) qui influe sur l'évolution de la Fonction publique et qui se fait à marche forcée sans réelle concertation et sans l'adhésion des personnels

Cette politique va détériorer sur le long terme le service public d'Education. Elle porte tous les ingrédients pour que se développe une école à deux vitesses dans une société minée par les injustices et les inégalités de plus en plus insupportables .

L' Ecole publique, que nous aimons, aura de plus en plus de mal à s'acquitter de sa mission faire réussir tous les jeunes, pas seulement les plus favorisés ou les plus « méritants ».

L'unsa education dénonce cette politique néfaste pour les enfants et les jeunes de ce pays qui amène l'état à se désengager de ses missions et à déléguer hors de l'école ce qu'elle doit assurer pour tous.

De cette politique, nous ne voulons pas, Nous lui préférons une politique éducative ambitieuse faisant avancer notre Ecole publique en mettant au cœur la réussite de tous les jeunes.

Avant de passer à la préparation de la rentrée, je voudrais pour le dénoncer rappeller l'accord récemment intervenu entre le Vatican et l'Etat français sur la reconnaissance des grades et des diplômes dans l'enseignement supérieur.

Cet accord porte atteinte à la laicité. Cest pourquoi, l'Unsa education a déposé un recours en Conseil d'Etat

Toujours dans le domaine de la laicité, l'Unsa Education appelle à la vigilance au moment ou le parlement examine la loi Carle qui prévoit le financement par les mairies et sans leur accord d'un forfait pour des enfants de leur commune scolarisés dans un établissement privé d'une autre commune

J'en viens maintenant à la préparation de la rentrée dans notre département

Aujourd'hui encore, comme lors du précédent CDEN, l'unsa Education continue à dénoncer :

Dans le 1^{er} degré

- les suppressions de classe dans les écoles et particulièrement dans les réseaux d'aide
- spécialisée,
- la forte baisse du P/E qui passe de 5,14 à 5,08 ; forte baisse qui conduit à pérenniser des seuils d'ouverture et de fermeture parmi les plus médiocres de l'ensemble des départements,
- la dégradation accentuée de l'accueil des 2 ans,

les difficultés concernant le remplacement

les suppressions de postes de secrétaires de centre medico scolaire qui fragilisent le service médical en faveur des élèves qui n'en avait pas besoin

Devant cette situation, l'Unsa education demande à nouveau pour le 1^{er} degré un plan de rattrapage de 300 postes pour atteindre la moyenne nationale et une dotation d'urgence pour la rentrée 2009

Dans le 2nd degré

- la multiplication des postes à complément de service
- le refus de transformer les Heures Supplémentaires Année en Blocs de Moyens Provisoires,
- la suppression de plus de cent postes de titulaires sur zone de remplacement,
- les postes vacants dans les LP du fait d'un manque de titulaire dû à la suppression des concours
- les postes vacants en lycée-collège de prof documentalistes ou de technologie par insuffisance de recrutement.

Alors qu'il faudrait recruter des titulaires, il sera une fois de plus fait appel à des contractuels au risque d'augmenter le nombre d'emplois précaires et de contractuels , il faut y voir le signe, un de plus d'une volonté politique de casser la Fonction publique et le statut.

Il est vrai que l'un des objectifs avoués du Président de la République et du gouvernement est de faire en sorte que 20 % des effectifs de la fonction publique soient des personnels sous contrat. On s'en approche lentement mais sûrement

Cette augmentation de la précarité associé à la suppression des postes destinés au remplacement aura pour conséquence l'année scolaire prochaine une dégradation des conditions de travail des personnels mais aussi une moindre qualité du Service Public d'Education.

.

Pour terminer je voudrais m'élever contre l'atteinte au paritarisme que constitue l'annonce préalable par l'administration des préaffectations avant la tenue des Capa ou des CAPD

Nous y voyons là la préfiguration de ce que pourrait être à l'avenir la politique de gestion des ressources humaines dans l'Education Nationale et dans la fonction publique et une atteinte au paritarisme.

En effet depuis deux ans, de multiples déclarations, rapports ou projets de loi n'ont de cesse de remettre en cause le paritarisme dans les instances de dialogue social. Le Président de la République dans son discours de Nantes en septembre 2007 le mentionnait déjà, le rapport Silicani le confirmait en disant dans l'une de ses propositions qu'il est inacceptable que ce soient les syndicats qui communiquent les avis des CAP et qu'il faudrait faire de l'information un outil important de la gestion des ressources humaines pour se rapprocher au plus près des préoccupations des agents.

L'unsa education est attachée au paritarisme pour les mutations comme pour les autres actes de gestion comme tous les personnels qui l'ont montré en participant massivement aux dernières élections professionnelles de décembre 2008

Les commissions paritaires doivent rester les garantes des décisions administratives transparentes et équitables.

Nous y veillerons d'autant plus que dans le cadre de la RGPP, encore elle, les projets de texte sur le « dialogue social dans la fonction publique » remettent en cause les compétences des commissions administratives paritaires (CAP). Les CAP perdraient une partie de leurs compétences en particulier sur les mutations et les promotions (notamment les avancements de grade)